
Politique Genre

Adoptée le 30 novembre 2019



Développement
et Paix

CARITAS CANADA

Table de matières

Introduction	3
1. Contexte	4
2. Objectifs	6
3. Principes	7
4. Approche	8
5. Engagements	9
6. Responsabilité et mécanisme de suivi	10
Glossaire genre	11

Introduction

« L'homme et la femme sont créés, c'est-à-dire ils sont voulus par Dieu : dans une parfaite **égalité** en tant que personnes humaines, d'une part, et d'autre part dans leur être respectif d'homme et de femme. " Être homme ", " être femme " est une réalité bonne et voulue par Dieu : l'homme et la femme ont une **dignité** inamissible qui leur vient immédiatement de Dieu leur créateur. **L'homme et la femme sont, avec une même dignité, " à l'image de Dieu ".** »

— Catéchisme de l'Église catholique, article 369



Fondée en 1967 pour répondre aux besoins des populations marginalisées et ce sans aucune discrimination, Développement et Paix base ses actions sur un principe fondateur, celui de bâtir la paix au quotidien et ainsi tendre vers une justice accrue entre les êtres humains (Populorum Progressio, 76). C'est pourquoi Développement et Paix **soutient les mouvements et organisations œuvrant pour les droits des femmes** et possède un historique important d'appui aux luttes des femmes dans le monde.

Ce travail repose sur un des fondements de Développement et Paix : **l'option préférentielle pour les pauvres**, un des principes porteurs de l'enseignement social de l'Église. Ce principe souligne l'importance de venir en aide prioritairement aux personnes les plus marginalisées, dont les femmes qui en constituent une partie importante. Cet enseignement de l'Église est également basé sur l'étude, la remise en question, et la **transformation des relations de pouvoir**, notamment entre les hommes et les femmes, et dans la reconnaissance de l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression et sources d'injustice.

Dans une optique de lutte pour la **dignité humaine**, un autre des principes de l'enseignement social de l'Église, Développement et Paix s'allie aux groupes de changement social du Nord et du Sud, entre autres pour la promotion des droits des femmes. La mission même de Développement et Paix souligne son appui aux femmes dans leur recherche de justice sociale et économique. Cet appui se concrétise dans le soutien de partenaires du Sud, dont des organisations de femmes, mettant de l'avant des **alternatives aux structures sociales, politiques, et économiques d'injustice et d'oppression**.

Développement et Paix est une des premières organisations de coopération internationale à développer une Politique genre et développement en 1993. Elle est reconnue pour **appuyer la participation des femmes dans la prise**

de décision, dans sa structure et dans ses programmes. Ce fut notamment le cas avec les nominations avant-gardistes de Molly Boucher comme première femme présidente de Développement et Paix en 1977 et de Gabrielle Lachance comme première femme directrice générale de Développement et Paix en 1988.

En 2019, Développement et Paix renouvelle son engagement envers l'égalité des genres (ÉG) et amorce un processus d'institutionnalisation. Un audit genre participatif à tous les niveaux de l'organisation, de ses programmes et de ses partenaires lui a permis de renouveler sa Politique genre et le plan d'action qui l'accompagne. À travers cette nouvelle politique, Développement et Paix renforce sa position d'organisation actrice de changement dans le monde, et ce, en **solidarité avec les luttes pour les droits humains, notamment pour les droits des femmes**. Cette politique se veut un outil d'intégration de l'égalité des genres au sein de la structure de Développement et Paix, de sa programmation, ainsi qu'au sein de ses partenaires locaux, et ce, **de manière transversale, intersectionnelle et dans le respect des valeurs catholiques**.

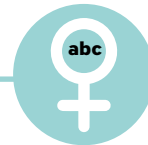
« Il n'y a plus ni juif ni grec,
il n'y a plus ni esclave ni
homme libre, il n'y a plus
l'homme et la femme, car
tous, vous ne faites plus
qu'un dans le Christ Jésus. »

— Galates 3,28

1. Contexte



Les femmes représentent **75 % de la main-d'œuvre** dans le monde, mais gagnent seulement **10 % du revenu mondial**.¹ S'il n'y avait pas d'inégalité salariale entre les femmes et les hommes, le PIB mondial augmenterait de **28 mille milliards de dollars d'ici 2025**.²



Un enfant né d'une mère alphabétisée a **50 % plus de chances de survivre** après l'âge de 5 ans. Chaque année de scolarisation de plus chez une mère réduit la probabilité de mortalité infantile de **10 % pour ses enfants**.³



La violence envers les femmes persiste dans le monde avec **1 femme sur 3 victime de violence sexuelle**. Les femmes handicapées et en situation de conflits sont **2 à 4 fois plus à risque**.⁴



Lorsque le pourcentage de femmes au Parlement **augmente de 5 %**, un État est cinq fois moins susceptible de recourir à la violence face à une crise internationale.⁵

¹ OXFAM, <https://www.oxfam.org.nz/what-we-do/ending-poverty-inequality/womens-rights/>.

² The McKinsey Global Institute (MGI), *The power of parity: How advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth* (2015).

³ UNESCO, *EFA Global Monitoring Report* (2011).

⁴ UN Department of Economic and Social Affairs. *The World's Women 2015: Trends and Statistics*.

⁵ Mary Caprioli et Mark Boyer, « Gender, Violence, and International Crisis » *Journal of Conflict Resolution* 45 (August 2001): 503-518

Ces statistiques nous rappellent que le travail pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre toutes les femmes, est essentiel et loin d'être terminé. Les **objectifs de développement durable** (ODD) le rappellent également, notamment celui de « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles ». En effet, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par 192 États membres de Nations Unies se veut un appel à l'action mondial pour un alignement de tous les pays et organisations de coopération internationale sur ses orientations structurantes.

De plus, comme le démontrent les prises de position du Pape François pour les droits des femmes (voir citation ci-dessous), l'Église catholique est à l'écoute de l'évolution de la situation des femmes dans le monde et s'exprime clairement en soutien à l'autonomisation des femmes. En tant qu'organisation de l'Église catholique canadienne, Développement et Paix se positionne ainsi comme **acteur clé dans la mise en œuvre des principes de l'enseignement social de l'Église**, notamment pour promouvoir les droits et la dignité des femmes.

Pour ce faire, Développement et Paix s'aligne sur les axes prioritaires en matière d'égalité des genres de la CIDSE

qui regroupe les agences catholiques de développement d'Europe et d'Amérique du Nord, soit :

- **La lutte contre les violences faites aux femmes;**
- **La déconstruction des barrières économiques, politiques et sociales qui empêchent les femmes d'atteindre leur plein potentiel;**
- **La transformation des relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes;**
- **L'accès des femmes à l'éducation, à la prise de décision, aux terres et aux ressources.**

À l'instar des autres agences catholiques de développement, Développement et Paix porte le mandat de l'Église catholique de promotion de l'égalité, la justice et la paix. Compte tenu de la portée mondiale et de la position d'influence des organisations catholiques, celles-ci peuvent véritablement inspirer un changement durable, fondé sur la foi, qui préserve la dignité des femmes et des hommes et élimine toute forme d'inégalité et d'injustice liées aux discriminations basées sur le genre. **Ensemble, nos organisations et leaders catholiques peuvent faire une réelle différence.**



« L'histoire est accablée par les excès des cultures patriarcales qui considéraient les femmes comme inférieures... Il y a ceux qui croient que beaucoup des problèmes actuels sont dus à l'émancipation de la femme. Cet argument, cependant, n'est pas valable, c'est faux, c'est une forme de chauvinisme masculin. L'égalité des hommes et des femmes nous fait se réjouir de la disparition des vieilles formes de discrimination et de la réciprocité croissante au sein des familles... Nous devons voir dans le mouvement des femmes le travail de l'Esprit pour une reconnaissance plus claire de la dignité et des droits des femmes. »

— Pape François, *Amoris Laetitia*, 2016

2. Objectifs

Développement et Paix souhaite s'établir comme une **organisation catholique prophétique** qui contribue significativement à l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans le monde. Cette politique réaffirme **l'importance qu'accorde Développement et Paix aux droits des femmes et à la reconnaissance des femmes** comme actrices centrales de leur développement et leurs décisions. L'objectif ultime de cette politique est de contribuer à l'élimination de toute trace de discrimination et de violence envers les femmes et à la **promotion de leurs droits**.

Au niveau organisationnel, la politique vise à :

- Renforcer **l'engagement pour les droits des femmes et la diversité à tous les niveaux** de l'organisation et orienter tous les employé.e.s et parties prenantes sur l'importance de l'égalité des genres et ce de manière intersectionnelle.
- Intégrer le genre et la diversité dans la **structure, les processus et les politiques**.
- Faire de Développement et Paix un **acteur catholique prophétique en matière de promotion d'égalité entre les hommes et les femmes** au Canada et dans le monde.



Au niveau de la programmation, plusieurs objectifs thématiques sont ciblés :

- Soutenir le développement de **l'inclusion, du leadership et l'autonomisation économique** des femmes, notamment par **l'accès aux ressources** et à la **prise de décision** à tous les niveaux : de l'unité familiale à l'espace public.
- Promouvoir une **analyse intersectionnelle** des inégalités de genre et **transformer les rapports de pouvoir** qui sont à la source des inégalités.
- Promouvoir la **participation des femmes citoyennes** dans les processus de démocratisation.
- Reconnaître les **impacts des changements climatiques et l'exploitation des ressources naturelles** sur les femmes et soutenir leurs initiatives en matière de justice écologique.
- Soutenir les femmes **victimes de violence et des conflits** et promouvoir leur place dans les processus de **paix**.
- Assurer que les femmes participent activement aux initiatives de reconstruction dans le cadre de notre **action humanitaire** pour éviter de renforcer les inégalités qui augmentent de manière disproportionnée la vulnérabilité des femmes lors de désastres.
- Favoriser **l'engagement des hommes** en faveur de l'égalité des genres.

3. Principes

Les **principes de l'enseignement social de l'Église** sont au centre de cette politique, notamment ceux de la **dignité humaine**, de l'**option préférentielle pour les pauvres**, de la **participation**, des **droits et responsabilités et du bien commun**. Ceux-ci appellent à un développement humain intégral qui englobe le bien-être de chaque personne dans toutes ses dimensions : économique, politique, sociale, écologique et spirituelle. Il s'agit d'une approche holistique du développement que le Pape Paul VI a appelé « développement authentique »⁶.

Complémentarité

La conception de Développement et Paix relative à l'égalité des genres se base sur le principe de complémentarité, qui est enraciné dans le fait que « chacun des deux sexes est, avec une **égale dignité**, quoique de façon différente, image de la puissance et de la tendresse de Dieu » (*Catéchisme*, article 2335). Cet enseignement célèbre et élève l'homme et la femme et défie ceux qui tentent de subjuguer les femmes ou qui trouvent le moyen de leur nuire physiquement, psychologiquement et économiquement sur la base de ces différences. De telles offenses sont incompatibles avec la notion de dignité personnelle égale.

Solidarité

Le principe de **solidarité** concrétise le travail de Développement et Paix avec les luttes des femmes du Sud, par l'amplification de leurs voix et l'écoute de leurs besoins et priorités, afin de les soutenir en tant qu'actrices de changement. Cette solidarité se démontre surtout par l'appui à des organisations et des mouvements de lutte contre les inégalités et les injustices, entre autres pour la promotion des droits des femmes. À travers ses actions au Canada, Développement et Paix travaille également à développer la solidarité des Canadiennes et des Canadiens envers les luttes des femmes d'ici et d'ailleurs.

La transformation des rapports de pouvoir

À travers cette politique, Développement et Paix poursuit son travail pour la **transformation des dynamiques de pouvoir injustes** et de divers systèmes d'oppression croisés. Elle remet en cause les paradigmes dominants qui régissent les relations sociales, économiques et politiques et propose des alternatives aux structures à la source des inégalités, contribuant ainsi à un mouvement social plus large de transformation.

Cohérence

La présente politique se base sur le principe de **cohérence**. Il s'agit de faire preuve de cohérence dans l'application de l'égalité des genres avec une approche intersectionnelle à tous les niveaux de l'organisation : à l'interne, dans les programmes, dans les communications ainsi qu'auprès des partenaires. Par exemple, pour pouvoir accompagner ses partenaires dans un processus d'institutionnalisation, Développement et Paix doit s'assurer de démontrer une institutionnalisation de l'ÉG intersectionnelle exemplaire au sein même de son organisation, ainsi que l'égalité représentation des hommes et des femmes dans sa propre structure. Il s'agit également de faire valoir la cohérence entre les valeurs catholiques, la mission de Développement et Paix et le soutien des femmes dans la revendication de leurs droits et de l'égalité des genres.



⁶ Développement et Paix, *Les principes de l'enseignement social de l'Église*, www.devpa.org/files/documents/materials/devpaix_principes_enseignement_social_de_l_eglise.pdf

4. Approche

Développement et Paix préconise une approche **exempte de colonialisme et de paternalisme** dans la réalisation de sa mission en général. En effet, le travail à travers les partenaires locaux et en solidarité avec les organisations et mouvements sociaux dans ses pays d'intervention permet à Développement et Paix d'éviter de tomber dans le piège postcolonial et paternaliste en imposant sa vision et ses solutions. Développement et Paix préconise une **approche partenariale** respectueuse et participative, reconnaissant l'expertise locale. Elle soutient ainsi les **organisations de femmes** dans leurs propres revendications et selon leurs propres moyens d'action en leur fournissant les ressources dont elles ont besoin.

L'intersectionnalité et la diversité sont également des éléments clés dans l'approche de Développement et Paix en matière d'égalité des genres. Développement et Paix reconnaît ainsi la diversité des réalités vécues par les femmes et les hommes, que ce soit au Canada ou à l'international, et souhaite représenter cette diversité. Elle analyse et vise à transformer les relations de pouvoir et les différents systèmes d'oppressions liés à l'âge, au handicap, à la religion, à l'origine ethnique, etc. et souligne l'importance d'offrir un appui adapté en ce sens.

Développement et Paix travaille pour faire avancer les droits des femmes, et ce à tous les niveaux de l'organisation, avec le Conseil national et dans tous ses programmes. Développement et Paix reconnaît que les gains obtenus à travers les luttes pour les droits des femmes demeurent fragiles. Des résistances dans les pays d'intervention, au Canada, et au sein même de l'organisation peuvent



créer des tensions et entraver ses capacités d'action. Ces résistances sont à la fois formelles et informelles, en plus de véhiculer souvent de fausses informations et de diffuser des convictions stéréotypées néfastes. De plus, Développement et Paix reconnaît la vulnérabilité particulière des femmes en lien avec les dynamiques de pouvoir à tous les niveaux de l'organisation et travaille à adopter des politiques et procédures pour prévenir, rapporter et traiter adéquatement tous cas d'abus.

Afin de surmonter les résistances et contrer les reculs, Développement et Paix continuera de développer des stratégies d'engagement novatrices, de mobiliser des champions internes, et d'accompagner les agent.e.s de changement. Cela se fera en promouvant le lien entre la mission de Développement et Paix et le travail sur l'égalité des genres ainsi que la solidarité de l'Église envers les luttes pour les droits des femmes. Plus concrètement, ce travail se fait en appuyant des projets et programmes respectant la doctrine sociale de l'Église catholique, incluant le droit à la vie et à la dignité de toutes les personnes humaines. Développement et Paix est contre toute forme de discrimination envers les personnes et communautés et travaille dans le respect de la loi canadienne.

« Une Église vivante peut réagir en prêtant attention aux revendications légitimes des femmes qui demandent plus de **justice et d'égalité**. Une Église vivante peut se rappeler l'histoire et reconnaître une large trame d'autoritarisme et de domination de la part des hommes, de diverses formes d'esclavage, d'abus et de violence sexiste. Grâce à ce regard, **elle peut soutenir les revendications de respect des droits des femmes**, et elle offrira son support avec conviction pour une plus grande réciprocité entre hommes et femmes, **sans être d'accord avec tout ce que proposent certains groupes féministes**. »

— Pape François, *Christus Vivit*, 2019

5. Engagements

Afin d'assurer la promotion de l'égalité des genres, Développement et Paix prend plusieurs engagements autant à l'interne qu'au niveau de ses partenaires et de ses programmes.

Au niveau institutionnel :

1. Renforcer la volonté politique et **formaliser l'engagement** en faveur de l'ÉG et de la diversité au sein de l'organisation.
2. Investir dans la **formation, l'éducation et la sensibilisation** au sein de l'organisation, et ce à tous les niveaux, pour renforcer les capacités des ressources humaines en matière d'ÉG et de diversité à tous les niveaux de l'organisation.
3. Assurer un **environnement de travail cohérent avec les principes d'égalité des genres**, pour qu'il soit représentatif, diversifié et exempt de toute forme de discrimination. De cet environnement émergeront des conditions de travail équitables pour toutes les personnes qui œuvrent à Développement et Paix tout en favorisant des **mécanismes de gouvernance inclusive et de transparence** dans la prise de décision au sein de l'organisation.
4. Favoriser le **dialogue et le plaidoyer sur l'EG avec les différentes parties prenantes** au sein de l'Église et développer un esprit de solidarité envers la promotion de celle-ci.

Au niveau des programmes :

1. Systématiser l'intégration de **l'analyse genre intersectionnelle** à tous les programmes, ainsi que le développement d'une stratégie genre propre à ceux-ci.
2. Promouvoir les droits des femmes dans les programmes **d'engagement du public, de plaidoyer et de recherche**, au Canada et à l'international.
3. Continuer de travailler **en alliance** avec les mouvements et les organisations qui travaillent pour promouvoir l'égalité des genres au Canada et à l'international.
4. Assurer **l'intégration de l'ÉG dans le suivi-évaluation** des programmes.

Au niveau des partenaires locaux :

1. Renforcer les capacités des partenaires locaux en matière **d'intégration de l'égalité des genres au sein de leur programmation**, du développement des projets jusqu'à leur évaluation.
2. Renforcer les capacités des partenaires locaux en matière **d'institutionnalisation** de l'égalité des genres au sein de leurs propres organisations.



6. Responsabilité et mécanisme de suivi

La politique se veut un outil pour propager la fierté de travailler avec une organisation catholique avant-gardiste en matière d'égalité des genres. Le succès de la mise en œuvre de cette politique repose en grande partie sur **la volonté d'agir et sur l'adhésion de tous les membres, les partenaires et le personnel** de Développement et Paix aux principes fondamentaux et aux objectifs qui en découlent. C'est pourquoi un plan d'action et de suivi de la mise en œuvre de la politique a été élaboré (voir annexe). Celui-ci assurera la responsabilité partagée quant à la mise en œuvre de la politique d'égalité des genres de Développement et Paix. Il devra être renouvelé tous les cinq ans pour favoriser la mise en pratique des principes de cette politique. De plus, tous les niveaux de l'organisation seront mobilisés dans l'application efficace de la politique de la manière suivante :

- Les membres doivent adhérer à la politique et participer à sa mise en œuvre.
- Le Conseil national de Développement et Paix approuve, promeut et assure la mise en œuvre de la présente politique à tous les niveaux de l'organisation et dans tous les programmes.
- La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique pour l'ensemble de l'organisation.
- Le Comité genre assure le suivi quotidien de la mise en œuvre de la politique. Il alimente la réflexion et fournit un soutien méthodologique à l'ensemble de l'organisme.
- Le Service des programmes internationaux est responsable, quant à lui, de l'application de la politique à l'égard des programmes internationaux et à l'égard des partenaires, en dialogue avec ces derniers.
- Le Service d'engagement du public au Canada est responsable du respect de cette politique en ce qui concerne les activités d'éducation et d'action, et les aspects relatifs aux membres et aux alliances avec le mouvement social canadien.
- Le Service des communications et des campagnes est responsable de l'application de cette politique pour toutes les communications, le matériel pédagogique, et les campagnes émanant de l'organisme.
- Les services administratifs, incluant les ressources humaines, sont responsables de l'implantation de la politique en ce qui concerne les mesures d'accès à l'égalité, en plus de favoriser la diversité dans le recrutement, la sélection et la promotion des employés et cadres.
- Le Syndicat et la Direction portent ces questions à travers la convention collective et des relations de travail harmonieuses et respectueuses. De plus, les instances patronale et syndicale ont la responsabilité d'appliquer les objectifs de la politique.



GLOSSAIRE GENRE⁷

Droits des femmes

Les droits fondamentaux des femmes et des filles font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits humains. L'égalité et la pleine participation des femmes à la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle, aux niveaux national, régional et international, et l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence fondées sur le sexe sont des objectifs prioritaires de la communauté internationale. (Nations Unies, *Programme d'action de Vienne*, article 18, 1993)

Égalité des genres

L'égalité des genres, ou l'égalité entre les femmes et les hommes, signifie que les femmes, les filles, les garçons et les hommes jouissent des mêmes droits, opportunités, ressources et compensations. L'égalité ne signifie pas que l'homme et la femme sont identiques, mais que la jouissance de leurs droits, de leurs chances et de leurs opportunités dans la vie n'est ni régie ni restreinte de manière déterministe par le fait qu'ils sont nés homme ou femme.

Intersectionnalité

L'intersectionnalité, soit la prise en compte de l'interdépendance de divers systèmes d'oppression, tels que le sexe, la race, l'ethnie, la classe, la caste, l'âge, etc., est avant tout un outil d'analyse pour comprendre comment les intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège. L'intersectionnalité peut être définie selon trois principes importants :

- Différentes oppressions sont vécues simultanément et ne sont pas dissociables les unes des autres.
- Les systèmes d'oppression s'alimentent et se construisent mutuellement tout en restant autonomes.
- Les systèmes doivent donc être combattus simultanément et ne doivent pas être hiérarchisés.

Ce sont l'ensemble des oppressions qui produisent la discrimination spécifique que subit chaque personne et c'est la raison pour laquelle on ne peut pas les dissocier.

Sexe

Différences biologiques universelles, évidentes et généralement permanentes entre les hommes et les femmes. Décrit la composition biologique, physique et génétique avec laquelle nous sommes né.e.s.

Genre

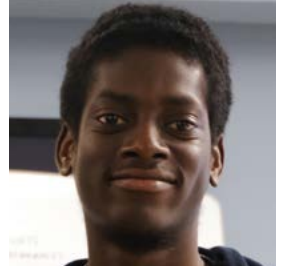
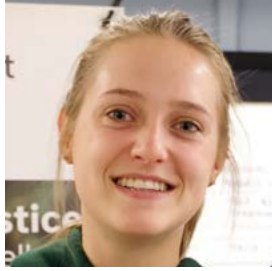
Renvoie aux caractéristiques propres aux femmes et aux hommes telles que déterminées par la société. Ces rôles sociaux peuvent évoluer dans le temps et selon le lieu.

Masculinité positive

Les masculinités sont une construction sociale du genre masculin, c'est-à-dire de ce qui est attendu par la société de la façon d'être un homme. Elles sont construites constamment par les hommes, alors elles évoluent de façon permanente et peuvent se transformer. Elles répondent aux besoins des hommes et des garçons de se sentir acceptés par la société. Dans les sociétés patriarcales, soit la majorité des sociétés dans le monde, ceux-ci ont construit des « masculinités dominantes » souvent associées à la violence et autres caractéristiques problématiques afin de maintenir leur position de domination sur les femmes, mais également sur d'autres hommes. Pour contribuer à l'égalité des genres, l'approche « des masculinités positives » développe l'engagement des hommes pour l'EG et encourage d'autres manières d'être hommes. Cette approche reconnaît que ce n'est pas nécessaire, ni naturel d'associer la masculinité à la violence. Par exemple, les hommes peuvent, eux aussi, s'engager dans l'éducation des enfants et dans les activités de la maison sans affecter leur masculinité.



⁷ Ce glossaire est basé sur la formation « les notions de base » du Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI ainsi que sur la section « terminologie » de la boîte à outils « Croire au changement » de la CIDSE.



Développement et Paix – Caritas Canada
 1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3^e étage
 Montréal (Québec) H3G 1T7 CANADA
 1 888 234-8533 | devp.org

Merci